



Bilan de Compétences

Objectifs

- Définir un projet professionnel cohérent à partir des compétences, des capacités et des motivations du salarié, le cas échéant, un projet de formation.

Public

- Toute personne en activité qui s'interroge sur sa situation.

Contenu

- Un bilan de compétences se déroule en 3 phases :
 - Une phase préliminaire qui a pour but de confirmer le bénéficiaire dans sa démarche, de définir et d'analyser la nature de ses besoins, de l'informer des conditions de déroulement ainsi que des méthodes et des techniques mises en œuvre.
 - Une phase d'investigation qui permet au bénéficiaire d'identifier et ou d'analyser ses motivations, intérêts, compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, ainsi que de déterminer ses possibilités d'évolution.
 - Une phase de conclusion qui donnera lieu à la mise en œuvre d'un ou plusieurs projets professionnels. Cette phase de conclusion donnera lieu à un document de synthèse qui récapitule les résultats, recense les facteurs susceptibles de favoriser la réalisation du projet, et prévoit les principales étapes de sa mise en œuvre. Ce document sera remis au bénéficiaire.

Durée

- Le bilan s'échelonne sur 2 mois environ, par séances hebdomadaires de 2 à 3 heures, sur une durée de 24 heures.

Coût

- 1560 € HT pour 24 heures d'évaluation et d'accompagnement.
- Les coûts pédagogiques du bilan ainsi que l'allocation de formation versée au bénéficiaire peuvent être pris en charge par votre OPCA dans le cadre du DIF.